



Notre organisme a reçu la certification Cequaforme pour la qualité de ses formations.

CHORUS PRO - DÉMATÉRIALISER VOS FACTURES (DIJON)

Référence : 21-21-27

Thématique : Juridique

Objectif

Soyez en conformité avec l'administration et la commande publique en utilisant Chorus Pro. Le portail Chorus Pro permet de :

- Réduire les coûts et les délais de traitement et entraîner des gains de productivité tant pour les entreprises que pour l'entité publique cliente.
- Sécuriser les échanges.
- Œuvrer pour le développement durable (réduction de l'émission de CO2, de papier, des moyens de transport, etc.).
- Ce service est entièrement gratuit.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié.

Programme

- Se familiariser avec la plateforme Chorus Pro.
- Connaître et maîtriser les mentions légales à insérer.
- Créer votre compte.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

- Connaissances de base en informatique.
- Connaissances des principes de la facturation.

Lieux et dates

Dijon : lundi 18 janvier 2021

►Également disponible en FOAD :

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle avec mise à disposition de PC portables.
- Effectif de 8 à 9 stagiaires.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 210 euros de frais pédagogiques et 50 euros de frais d'inscriptions (voir les conditions générales de vente).

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation. Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez en ligne dès maintenant pour 50 euros (ces frais seront débités uniquement à l'issue du premier jour de formation).

► Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N° SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

□

Délivré par:

- 21 - CMA Formation Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Horaires :

9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tarifs:

- Tout public - contact